



AIDE AUX TRAVAUX LOURS DE RÉHABILITATION

OBJET D'UN ARRÊTÉ D'INSALUBRITÉ OU DE PÉRIL

Les aides aux travaux doivent permettre de supprimer les risques manifestes pouvant porter atteinte à la sécurité physique ou à la santé des occupants.

Cette aide concerne les travaux lourds objet d'un arrêté d'insalubrité ou de péril.

1. LE CAS ÉCHÉANT :

- ✓ Les conditions d'attribution et les travaux considérés pour cette subvention sont ceux définis par l'ANAH.
- ✓ Cette aide concerne tous les propriétaires répondant aux critères de revenus du plafond 4 défini pour les subventions municipales.
- ✓ L'évaluation d'insalubrité ou de péril est réalisée par le Service Communal Hygiène et Santé de la Ville de Carcassonne.

2. MONTANT DE LA SUBVENTION :

PÉRIMÈTRE - SUBVENTION MUNICIPALE

TRAVAUX retenus plafonnés à 50 000 € H.T.

► **7 500 € Maxi** Taux 15%

3. COMPOSITION DU DOSSIER :

- Formulaire de demande de subvention municipale et plan de financement détaillé, mentionnant les autres aides sollicitées, les emprunts incluant les aides à la personne, les fonds propres.

Cette demande sera au nom du propriétaire en nom propre.

- Attestation notariée originale de propriété de **moins de 3 mois**.

✓ mentionnant tous les propriétaires, la destination des locaux, la date de construction de l'immeuble ou mention « plus de 15 ans », l'origine de propriété.

✓ si l'immeuble est en copropriété : préciser la date et référence de publication du règlement de copropriété à la conservation des hypothèques et l'état descriptif de division.

- Un relevé d'identité bancaire *au nom du propriétaire*. (Identique au nom mentionné sur le formulaire de subvention).

● Autorisation de travaux : Déclaration préalable ou Permis de construire.

● Les différents devis d'entreprises consultées, **au minimum 2**, ou les estimations et l'analyse des offres des travaux détaillés recueillies par la maîtrise d'œuvre.

● Arrêté d'insalubrité ou de péril du bien, objet de la subvention.

● Le dernier avis d'imposition des personnes vivant au foyer.

● Copie du livret de famille ou de la carte nationale d'identité en cours de validité des occupants.